

Tous
engagés

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

¹ Inclus les intérêts des parts permanentes uniquement pour les caisses dont la réserve de stabilisation est insuffisante. Taux d'intérêt des parts permanentes : 1,25 % pour l'année 2019.

Excédents avant ristournes aux membres	8 609 000 \$
Virements réglementaires et autres	(3 019 000) \$
Intérêts sur les parts permanentes ¹	0 \$
Intérêts sur les parts de ristournes et parts sociales	(2 000) \$
Ristournes aux membres	(1 255 000) \$
Alimentation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)	(178 000) \$
Récupération d'impôts	334 000 \$
Utilisation de la réserve pour ristournes éventuelles (RRE) (ristournes aux membres)	921 000 \$
Utilisation RRE (FADM)	178 000 \$
Alimentation RRE	(1 890 000) \$
Alimentation Réserve générale	(3 698 000) \$
Solde à répartir	0 \$

PROPOSITION DU VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2019

RISTOURNE
AUX MEMBRES²

1 255 450 \$

FONDS D'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT
DU MILIEU²

177 795 \$

² La ristourne aux membres après récupérations d'impôts ainsi que l'alimentation du FADM avant impôts sont prises à même la RRE.

³ Montant établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

⁴ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

ADOPTION DU VERSEMENT DE RISTOURNES, DE L'ALIMENTATION DU FADM PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES ET DES TAUX DE RISTOURNES

		TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME		
		PARTICULIERS	ENTREPRISES	
RISTOURNE VOLUMES	Comptes	129 300 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Épargne et placement	201 952 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Fonds	62 967 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Prêts et marges de crédit	432 737 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Assurances ³	175 019 \$	23 \$ / 1 000 \$ PRIME	
RISTOURNE PRODUITS	Ristourne produits ³	253 475 \$	MONTANT DE 50 \$⁴	